

Jeune homme. Après avoir avec la pioche remué la terre autour d'eux, les sauveurs en firent sortir une main; cette main était encore chaude. Ils continuèrent de creuser, surexcités par des soupirs haletans. Après la main, une tête parut; l'homme vivait encore. Il était sauvé! M. Saintine poursuivit ses recherches trois jours entiers, au péril de sa vie, et arracha aux décombres quatorze victimes encore, mais hélas! quatorze cadavres. Il va sans dire que la croix de la légion d'honneur a couronné cet exploit.

—On sait qu'en France tous les traits de courage et de dévouement sont récompensés par des croix, des médailles ou même des pensions, lorsque ceux qui les méritent sont dans l'indigence. Les belles actions de l'armée, ou celles qui ont lieu parmi les instituteurs ou les élèves des écoles, ont encore plus de chance d'être ainsi récompensées, car il en est fait rapport par les officiers du département de la guerre ou de celui de l'instruction publique. Le *Moniteur* publie les listes de ces distributions de médailles, et nous reproduisons d'une des livraisons du Bulletin de l'instruction primaire un extrait d'une de ces listes, afin de faire voir à nos lecteurs comment ces choses se font dans le pays de nos aïeux. "Géraud (Godefroi), instituteur à Cazeldarnes (Hérault), a arrêté, au péril de sa vie, un cheval emporté, qui allait précipiter dans une rivière une voiture contenant deux personnes.—Médaille d'argent. Borgey, âgé de 14 ans à Izern (Ain), a sauvé, au péril de sa vie, un enfant tombé dans un puits.—Médaille d'argent. Noël (Léon), âgé de 15 ans, à Montrol (Haute-Marne), s'est jeté dans la rivière pour sauver une jeune fille qui se noyait.—Médaille d'argent. Merle (Claude), âgé de 16 ans, élève au collège de Châlons-sur-Saône, a sauvé, au péril de ces jours, un camarade qui se noyait dans la Saône. C'est la troisième fois qu'il fait preuve d'un dévouement semblable.—Médaille d'argent de première classe.

—On lit dans un journal du Haut-Canada: "M. A. Brykman, habitant une ferme sur la route de Longwood, dans le township de Caradoc, ordonna l'autre jour à son fils d'aller couper du bois dans la forêt. Celui-ci obéit et, ayant trouvé à quelques arpens de la maison un chêne de grande dimension, il se mit à bûcher tout autour; il avait assez ébranlé le roi de la forêt pour qu'il menaçât ruine, lorsqu'il aperçut ses deux jeunes frères qui l'avaient suivi à son insu et jouaient sans défiance au pied de l'arbre et dans la direction où il devait tomber. Sans hésiter, il s'élança à leur secours et les repoussant vivement il les éloigna; mais l'héroïque enfant se trouva substitué aux deux victimes, et l'arbre s'écrasa dans sa chute."

—On prépare une nouvelle expédition pour aller à la recherche de Sir John Franklin et de ses compagnons. Le célèbre géographe français, M. de la Roquette, a souscrit cent mille francs pour cette entreprise. Le Dr. Kane, qui s'est rendu si célèbre dans la dernière expédition pour le même objet, et qui a écrit sur ce voyage un livre si plein d'intérêt, vient de mourir et a été inhumé à Philadelphie avec une pompe digne de ce jeune et intelligent martyr de la science et de l'humanité, qui, à l'âge de 35 ans, est mort des suites d'une maladie, contractée dans son périlleux voyage.

—M. Guérin Mennerille a présenté à l'Académie des sciences de Paris quelques touffes de blé, provenant de cinq grains de blé que M. Drouillard s'était procuré d'un de ses amis qui les avait trouvés dans un tombeau antique en Egypte. Ces cinq grains, soustraits aux influences extérieures depuis des siècles, avaient conservé leurs facultés germinatives et rapportèrent 1200 grains chacun. Plusieurs terres dans le midi de la France sont ensemencées avec les produits de cette étrange récolte, et des expériences sérieuses ont constaté dans ce blé un rendement supérieur à celui de toutes les espèces connues.

—Le célèbre naturaliste Humboldt a été dangereusement malade à Berlin. Le Roi de Prusse est allé le voir dans sa maladie, rendant par là à ce grand savant un hommage qui honore autant la royauté que la science.

—La famille du chimiste Gay-Lussac se propose d'élever une statue à sa mémoire, et l'empereur a permis qu'elle fut placée dans un des jardins publics de Paris.

—Le gouvernement français s'occupe d'établir en Algérie un collège où le français et l'arabe seront enseignés. C'est une des mesures les plus habiles qui pouvaient être prises pour activer la civilisation et la colonisation de cette partie de l'Afrique.

—Selon les calculs de Palmanach des Etats-Unis pour 1857, la population du globe serait comme suit: Afrique, 100,000,000; Amérique, 67,276,882; Asie et ses îles, 626,000,000; Australie et ses îles, 1,248,000; Europe, 269,517,521; Polynésie, 1,500,000; en tout, 1,055,942,493. Comme le chiffre donné pour l'Afrique est supposé, on peut dire que le genre humain comprend actuellement environ un billion d'âmes, c'est-à-dire plus de 999 millions d'âmes.

—M. Hubert Rousseau, de la paroisse de Ste. Anne de la Pérade, district des Trois-Rivières, après avoir fait un voyage en Australie où il a gagné une fortune honnête, s'est rendu en Terre sainte et a été assez heureux pour se trouver à Jérusalem, le jeudi-saint de 1856. Le patriarche de cette ville le reçut avec distinction, et l'admit comme pèlerin canadien au lavement des pieds, pour qu'il y représentât une nation dont il avait entendu si souvent vanter la foi. Des accidens de voyage empêchèrent notre compatriote de visiter Rome et l'Italie; mais il passa en France où

il fit aussi un pèlerinage à la célèbre chapelle de Notre-Dame de Fourvière. Depuis le voyage de M. Léon Gingras, prêtre du séminaire de Québec, qui a publié dans cette ville deux volumes sous ce titre: *L'Orient*, M. Rousseau est le premier canadien qui, à notre connaissance, ait visité les lieux saints.

—D'après un rapport inséré au *Moniteur*, il paraît qu'il y a encore dans les 86 départements de la France 67,500 anciens militaires du premier empire, et 219 en Algérie. Nous croyons qu'il y a encore en Canada plusieurs de ceux qui y étaient venus avec les régimens de Meunon et de Watterville, en 1812. Nous en connaissons quatre pour notre part, à l'Hôpital Général des Sœurs Grises, à Montréal. On sait que ces régimens anglais étaient composés presque exclusivement de prisonniers de guerre français qui s'étaient enrôlés à la condition expresse de ne pas servir contre la France.

—L'*Ere-Nouvelle* des Trois-Rivières nous apprend qu'un cultivateur de Saint David, comté d'Yamaska, Joseph Letendre, né le 4 avril 1767, à dix heures du matin, a été inhumé dans cette paroisse le 4 avril 1857, à dix heures du matin. Il s'est donc écoulé juste un siècle entre la naissance et la sépulture de cet homme.

—Voici un fait extraordinaire rapporté par le *Moniteur de la Meurthe*, et peut-être unique dans son genre. Depuis 1767 jusqu'à aujourd'hui, c'est-à-dire pendant quatre-vingt-neuf ans, l'école publique de Haréville, près Neufchâteau, n'a été dirigée successivement que par deux instituteurs. L'un d'eux, M. Jean-Baptiste Hubeau, mort en 1833, à l'âge de quatre-vingt-trois ans, fut placé à la tête de cette école, en 1767, par les habitants qui l'éurent, d'un commun accord, en place publique; il y resta jusqu'en 1814. Son âge avancé le contraignit alors de quitter ses fonctions. Jusqu'au moment de la révolution française, il fut obligé de se pourvoir chaque année d'une lettre d'obédience de l'évêque de Toul, qui lui donna le titre de recteur, et ensuite celui de régent d'école. En 1814, M. Hubeau fut remplacé par l'un de ses élèves, M. Forterre, que les habitants de Haréville nommèrent également en place publique, et qui exerça encore ses fonctions, quoiqu'il soit bien près d'atteindre sa soixantième année. Ces deux instituteurs ont formé des sujets distingués. M. Forterre a reçu des médailles et d'autres encouragements académiques mérités par sa bonne conduite, son instruction et ses succès. Il en est à sa cinquième génération d'élèves, et il compte, parmi ceux qui ont fréquenté son école, bon nombre d'officiers de notre armée, d'employés de diverses administrations et d'instituteurs brevetés dont il se glorifie avec raison. Le fait que nous venons de citer honore à la fois les deux instituteurs et la commune de Haréville, parce qu'il prouve la rare capacité des uns et le bon esprit de l'autre.

—A ce fait nous pourrions, dit le *Bulletin de l'Instruction Primaire*, ajouter celui d'une commune d'un département voisin, celle de Germy, (Haute-Marne), où deux instituteurs seulement se sont succédés dans l'espace de quatre-vingt-un ans. L'instituteur actuel, M. Renaud, est aujourd'hui dans sa trente-et-unième année d'exercice, et son prédécesseur a occupé le même poste pendant cinquante années entières.

Après ces exemples, nous en citerons un encore plus remarquable, celui de la commune d'Usseln, dans la principauté de Waldeck, en Allemagne, où, pendant plusieurs générations, les fonctions d'instituteur se sont transmises de père en fils. Celui qui dirige aujourd'hui l'école, l'instituteur Guillaume Gennit, vient d'y célébrer le cinquantième anniversaire de son entrée en fonctions.

Il y a maintenant près de deux siècles que la famille des Gennit est proposée à la direction de l'école d'Usseln. Le premier d'entre eux, Salomon Gennit, fut nommé en 1673. Son fils Barthélemy lui succéda en 1710; son petit-fils en 1753, et c'est en 1806 que le fils de ce dernier, Guillaume Gennit, est devenu à son tour instituteur d'Usseln. Ainsi, dans l'espace de près de deux siècles, l'école de cette commune a eu pour maîtres quatre Gennit, dont le premier a fonctionné 37 ans, le second 48, le troisième aussi 48, et dont le quatrième vient d'accomplir sa cinquantième année d'exercice.

On s'abonne, pour cinq CENTS par année, au Journal de l'Instruction Publique rédigé par le Surintendant de l'Éducation et par M. Joseph Lenoir, assistant-rédacteur.

On s'abonne pour cinq CENTS par année au "Lower Canada Journal of Education" rédigé par le Surintendant de l'Éducation et par M. John Rudolphe, assistant-rédacteur.

Les instituteurs peuvent recevoir, pour cinq CENTS, les deux journaux ou, à leur choix, deux exemplaires de l'un ou de l'autre. L'abonnement, dans tous les cas, est payable d'avance.

Le journal français se tire à 4,000 exemplaires et paraît vers le milieu de chaque mois. Le journal anglais se tire à 2,000 exemplaires et paraît vers la fin de chaque mois.

On ne publie que des annonces qui ont trait à l'instruction publique, aux sciences, ou aux beaux arts. Prix: un cent par ligne pour la première insertion, et douze sous par ligne, pour chaque insertion subséquente, payables d'avance.

On s'abonne au Bureau de l'Éducation à Montréal, chez M. Thomas Roy, agent à Québec et pour la campagne en adressant au bureau de l'Éducation une demande d'abonnement et par la poste, avec le montant. On est prié d'indiquer clairement et lisiblement le bureau de poste auquel le journal doit être expédié. Les abonnés le font bien aussi d'écrire leur adresse lisiblement à part de leur signature.